

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 42 (1913)
Heft: 14

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AVIS

—

Par lettre datée du 30 juin, M. le Président de la Société fribourgeoise d'éducation a annoncé au rédacteur du *Bulletin* que la caisse de la Société ne peut pas prendre à sa charge les frais causés par l'impression des 17 pages supplémentaires que le rapport général de cette année a exigées. Cette décision rend nécessaire la suppression d'un numéro du *Bulletin*. Le prochain numéro paraîtra le 1^{er} octobre.

* * *

Messieurs les Instituteurs qui n'auraient pas pu placer tous les opuscules que je leur ai adressés, il y a deux ans, sont priés de ne pas me retourner ceux qui restent, mais de les *donner* aux enfants des familles qui n'en auraient pas encore.

Le Curé de Matran.

* * *

Caisse de retraite du corps enseignant

Les membres de la Caisse de retraite sont informés que le Conseil d'Etat a fixé à **40 fr.** la cotisation à payer pour l'année 1913.

En conséquence, les sociétaires qui doivent la cotisation sont invités à la verser, *d'ici au 15 août prochain*, entre les mains du caissier, M. Lanthmann, instituteur, à Neirivue.

Passé ce délai, les cotisations impayées seront prises en remboursement aux frais des intéressés. Les membres qui refuseraient la carte de remboursement sans donner de motifs valables seront dénoncés à leur commune, à teneur de l'art. 60 du règlement de la Caisse.

La Tour-de-Peilz, le 17 juillet 1913.

PAR ORDRE DU COMITÉ :

Le secrétaire, H. GUILLOD.



PENSÉES

L'homme est une âme qui se sert d'un corps comme un ouvrier d'un instrument.

PLATON.

* * *

Plus on donne d'attention aux signes, moins on en donne à la chose signifiée.

SPENCER.

* * *

L'éducation est une œuvre d'autorité et de respect.

DUPANLOUP.

* * *

La violence est toujours un signe de faiblesse.

Les diamants ont leurs prix, les bons conseils n'en ont pas.

HELVETIUS.

* * *

Le beau est ce qui passe par-dessus les sens et va charmer l'esprit.

GARNIER.

* * *

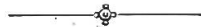
Le bien que l'on raconte, c'est comme du bien que l'on sème.

A. DUMAS.

SPIEZ Hotel « Krone »

(am Thunersee)

am Bahnhof. — Telephone



Les écoles, familles et sociétés trouveront toujours, avec le bon accueil renommé sous tous les rapports, de bons soins et aux meilleures conditions. Jardin ombragé pour 300 personnes. Repas d'écoliers à partir de 80 cent. Excellents soins spéciaux aux visiteurs de Spiez, Beatushöhlen, Aeschi ou du Niesen. Station de passage sur la route du Simmenthal, Montreux ou vallée de Frutigen-Lötschberg. Renseignements sur demande.

J. Luginbühl-Lüthi, boucher.

